

**Compte-rendu du Conseil d'école
École Primaire de Hirtzbach
Mardi 7 mars 2023**

PRESENTS :

• Enseignants :

Mme Fontaine Émilie, Mme Lehry Emmanuelle, Mme Ochsenbein Véronique, Mme Philippe Nathalie, Mme Reichlin Salomé

• Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Mme Brodahg Marie, Mme Ellenberger Ingrid, Mme Mignot Véronique, Mme Schmitt Virginie, Mme Tsara Zara

• Représentant la Commune :

Mme Bigler Josiane

ABSENTS EXCUSES :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Wamalo

1. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2023

La dernière délibération du conseil municipal concernant l'organisation du temps scolaire date de 2020. Or, cette organisation est valable 3 ans. Il convient au conseil d'école de se positionner sur cette organisation. Les membres du conseil d'école se prononcent pour le renouvellement de l'organisation actuelle du temps scolaire à savoir : 24 heures hebdomadaires sur 8 demi-journées par semaine – lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et 13h30 à 16h.

2. VIE SCOLAIRE

a) Prévision d'effectifs pour la rentrée 2023 :

A ce jour, 111 élèves sont inscrits à l'école primaire :

- 44 élèves en maternelle : 11 PS + 14 MS + 19 GS
- 67 élèves en élémentaire : 16 CP + 11 CE1 + 17 CE2 + 11 CM1 + 12 CM2

Six enfants d'Hirtzbach en âge d'intégrer l'école maternelle ont demandé et obtenu une dérogation pour aller dans une autre école (motifs : scolarisation en bilingue et mode de garde).

Deux élèves ont obtenu une dérogation pour être accueillis à Hirtzbach. Une demande devrait encore parvenir.

Les futurs élèves de petite section pourront être accueillis avec leurs parents à l'école sur invitation le mardi 13 ou le 20 juin. Si d'ici là une nouvelle enseignante est nommée, elle pourra éventuellement assurer l'accueil des familles.

17 élèves de CM2 quittent l'école élémentaire pour le collège.

L'école n'a fait l'objet d'aucune mesure lors de le CTSD (comité technique spécial départemental) actée par la Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale).

b) Bilans

➤ Classes élémentaires - Ateliers philo : Une animatrice est intervenue dans les classes élémentaires. Une séance commune a permis de présenter le travail effectué dans chaque classe à tous les élèves de l'école : respect de la personne et des règles de vie (CM1/CM2), respect de l'environnement (CE1/CE2) et connaissance des émotions pour mieux les gérer (CP/CE1).

La coopérative scolaire a financé l'action (600 €).

➤ Classes maternelles - Cycle « Jeux de société » : il s'est tenu en maternelle du jeudi 5 janvier au jeudi 9 février le matin (6 séances) avec l'intervention de parents pour la prise en charge de groupes.

➤ Classes maternelles - Projet « Plantons des arbres ». Le projet, en lien avec les intervenants de la Maison de la Nature, est en cours : présentation en classe par M. Hell des métiers en lien avec la forêt (garde forestier, bûcheron...) ; découverte de différentes essences d'arbres au parc ; sortie prévue en forêt avec l'animatrice de la maison de la nature ; plantation d'arbres (chêne, merisier, mélèze, noisetier...) sur une parcelle communale le lundi 20 mars ou mardi 21 (en fonction de la météo) avec 4 agents de l'ONF. Mme Bigler indique que les ouvriers peuvent apporter une aide en cas de besoin.

Le projet est financé par des subventions de l'ARIENA (750 € dans le cadre de « Projet environnement j'adhère ») et de l'Education Nationale (750 € dans le cadre d'un « projet d'action innovante »).

Une sortie à la maison de la Nature, financée par le crédit mutuel, est prévue le 16 mai pour finaliser et étendre le thème à l'habitat des animaux (802€).

➤ Classes élémentaires – Réduction des déchets et du gaspillage : Le travail réalisé en lien avec des intervenants de la Maison de la Nature intervient 2 jours dans chaque classe. L'action se termine en mars. Le projet est financé par le SM4.

➤ Classe CE1/CE2 - Rencontre sportive : une rencontre « jeux d'opposition » avec les élèves de même niveau a eu lieu à Carspach en février.

➤ Classes élémentaires - Cycle randonnée : 7 séances de randonnées sont programmées au cours de la période 4. Une sortie à la journée sera organisée en période 5. Une trentaine de parents se sont portés volontaires pour accompagner les classes lors des différentes sorties.

c) Projets

➤ Ecole - Photo de classe : le 28 mars le matin

➤ Ecole - Projet en lien avec la commune - Sécurité routière : Des séances sur le thème de la sécurité routière vont être menées en classe (élève piéton, cycliste et passager de voiture). Le conseil municipal des enfants propose un concours d'affiches après les congés de Pâques. Les modalités de mise en œuvre sont à déterminer.

➤ CM1/CM2 - Prévention routière : Les gendarmes de la brigade d'Altkirch interviendront dans le cadre de la prévention routière le jeudi 23 mars l'après-midi. Les élèves de CM2 passeront le permis cycliste qui comporte une partie pratique et une partie théorique.

➤ Classes CP/CE1 et CE1/CE2 – Concert scolaire : Les élèves assisteront à un concert scolaire « Le petit prince » présenté par l'orchestre philharmonique de Mulhouse le 31 mars.

Le concert est présenté gratuitement ; le transport sera financé par la commune (270€).

➤ Ecole - Présentation d'une pièce de théâtre « le procès du loup » : La troupe de théâtre « junior » de la MJC se produira le vendredi 14 avril au foyer Saint Maurice à Hirtzbach.

Après les vacances de Pâques

➤ CM1/CM2 - Classe de découverte : du 2 au 5 mai au centre PEP de la Chaume à Orbey. Des activités sportives et de découverte du milieu naturel seront pratiquées. Deux parents se partagent la semaine pour accompagner la classe ; un parent sera présent toute la semaine.

Financement de la classe de découverte			
Dépenses		Recettes	
Bus	700 €	Commune	2000 € (69 €/élève)
PEP : Centre la Chaume	7482 €	Association wagg'Hirtz	2000 € (69 €/élève)
		Coopérative scolaire	1812 € (62,50 €/élève)
		OCCE	50 €
		Famille	2320 € (80 €/élève)
Total	8182 €	Total	8182 €

➤ CE1/CE2 - Classe cirque : Elle se déroulera du 22 au 26 mai 2023 à Echenans-sous-Mont-Vaudois pour pratiquer les arts du cirque. Les enfants devront venir avec leur pique-nique.

La semaine se terminera par un spectacle sur place sous chapiteau à 17H 30. Les parents seront invités à y assister. Le retour des élèves s'effectuera individuellement. Un système de covoiturage entre famille sera mis en place pour les enfants dont les parents n'assisteraient pas au spectacle. Une information sera mise dans les cahiers de liaison.

Financement de la classe cirque			
Dépenses		Recettes	
Bus	1250 €	Commune	1400 € (35 €/élève)
Structure d'accueil : Odyssée du cirque	4375 €	Association wagg'Hirtz	1400 € (35 €/élève)
		Coopérative scolaire	1731 € (44 €/élève)
		Famille	1094 € (28 €/élève)
Total	5625 €	Total	5625 €

➤ Classes élémentaire - Cycle cyclisme : Les classes élémentaires feront des ateliers de pratique du vélo dans la cour de l'école au cours de la période 5.

La présence de parents sera nécessaire pour encadrer les groupes. S'agissant d'une activité à encadrement renforcé, ils doivent obtenir un agrément. Une séance a déjà été programmée par la conseillère pédagogique à Lutter. Il est possible d'en prévoir une à proximité d'Hirtzbach si plusieurs parents souhaitent obtenir l'agrément. La séance d'agrément comporte une partie pratique et une partie théorique.

➤ Classes de cycles 1 et 2 – Spectacle « Mirabelle et ses amis » par la compagnie « les 3 Chardons ». Ce spectacle sur le thème du « vivre ensemble avec nos différences et de l'amitié » sera présenté le mardi 30 mai le matin.

Le tarif est de 600 euros est pris en charge par la coopérative scolaire.

d) Autres informations

➤ Des demandes de financement pour l'investissement et le financement de projets ont été faites à la commune (total : 12780 €). Après délibération du conseil municipal, l'école sera informée de la décision.

➤ Depuis le déménagement de la mairie dans le nouveau bâtiment, l'école demande la mise en place d'une nouvelle porte dans le bâtiment de l'ancienne mairie/école pour empêcher l'accès aux personnes non autorisées à ce bâtiment où se trouve une des classes de l'école. Cette demande est prise en compte par la commune mais ne pourra pas se mettre en place cette année.

Deux petites pièces de l'ancienne mairie seront occupées par un cabinet infirmier. Les autres pièces pourraient être utilisées par l'école.

➤ Le LSU (livret scolaire unique) en élémentaire du deuxième semestre sera proposé en version numérique. Les parents qui n'ont pas fait la démarche doivent créer un compte sur Educonnect.

Une réflexion sera menée à la rentrée pour envisager la dématérialisation du cahier de liaison.

➤ L'éducation nationale lance une campagne de recrutement d'AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). Il s'agit de contrats de 24 heures hebdomadaires pour accompagner des élèves pendant leur scolarité dans un lieu géographique n'excédant pas 20 kilomètres autour du domicile de l'AESH.

➤ L'école a la possibilité d'accueillir un jeune pour effectuer un emploi en service civique. Les personnes intéressées (jeunes entre 16 et 25 ans) peuvent se faire connaître auprès de la Directrice.

La prochaine réunion du conseil d'école se tiendra le mardi 13 juin 2023

La Rédactrice du rapport : Nathalie Philippe, Directrice